



Fiche technique:

NOMA[®] ACOUSTIC



Description :

Mousse polyuréthane alvéolée

Propriétés :

- Bonne performance acoustique : réduit le bruit et apporte un confort acoustique
- Utilisable comme emballage de protection
- Application facile

Données techniques :

Matière	Mousse polyuréthane à cellules ouvertes
Epaisseur	25 mm
Densité	26 kg/m ³
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Point d'éclair	Entre 315 °C et 370 °C
Température de décomposition	Au-dessus de 180°C
Energie thermique	28.000 KJ/kg
Stabilité et réactivité	Le produit est stable à des températures comprises entre -40 °C et +120 °C
Classement feu	M4 – Autoextinguible (MVSS 302) - ISO 3795
Absorption acoustique (α)	40 % ISO 11654

Frequency (Hz)	Sound absorption coefficient (α)
200	0.10
250	0.20
315	0.20
400	0.30
500	0.30
630	0.40
800	0.50
1000	0.50
1250	0.50
1600	0.60
2000	0.60
2500	0.60
3200	0.60
4000	0.60
5000	0.70
6400	0.80

Applications :

NOMA[®] ACOUSTIC peut être utilisé comme amortisseur de bruit (isolation d'une chambre, isolation d'une source de bruit, telle imprimante) et emballage de protection.

Format :

- Epaisseur : 25 mm
- Taille d'une plaque (nominale) : 0,50 x 0,50 m
- Paquet de 4 x (0,50 x 0,50 m) = 1 m²

Conseils de pose :

↓ Découpe au cutter ou avec un couteau aiguisé.

Cette fiche technique a été rédigée conformément à l'état actuel de nos connaissances. Sauf convention contraire écrite, nos études, croquis, avis, conseils ou autres documents techniques concernant la fonctionnalité, le comportement ou les performances éventuelles des marchandises sont transmis à titre indicatif et en fonction de l'usage le plus courant des marchandises dans des conditions normales d'application, d'utilisation et de climat (régions tempérées d'Europe) ou de celui qui nous est indiqué par écrit par le client. Sous réserve de l'existence d'un dol ou d'une faute lourde de notre part, ces études, recommandations et autres documents techniques n'engagent pas notre responsabilité. Il appartient au client de les contrôler et de vérifier leur adéquation à l'usage auquel il les destine.

Dernière révision : 19/12/2014